

25.09.2005 - 15:16 Uhr

Votation fédérale - hotelleriesuisse ravie du oui à l'extension de la libre circulation des personnes

Berne (ots) -

hotelleriesuisse se réjouit beaucoup de l'issue positive de la votation populaire sur l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE. Ce résultat représente pour la Suisse un pas décisif permettant d'approfondir les relations avec l'UE au plan économique. Il constitue également un signe positif pour la politique extérieure.

L'extension de l'accord assouplit et ouvre le marché du travail entre la Suisse et les nouveaux Etats membres de l'UE. Aujourd'hui déjà, l'hôtellerie suisse emploie près de 50 pour cent de travailleurs étrangers, la plupart étant des ressortissants des pays européens voisins. Etant donné que la nouvelle loi sur les étrangers rend l'admission de travailleurs venant de pays tiers nettement plus difficile, l'hôtellerie, branche à fort coefficient de main-d'oeuvre, en outre soumise aux fluctuations saisonnières, doit se tourner vers de nouvelles régions de recrutement. L'extension de l'accord sur la libre circulation ouvre à présent à la branche de nouvelles possibilités en matière de recrutement de personnel qualifié et auxiliaire. Il convient de ne pas oublier non plus que la libre circulation s'applique également aux Suissesses et aux Suisses qui aimeraient étudier ou travailler dans les pays de l'UE, une expérience qui s'avère particulièrement précieuse, notamment dans le tourisme.

Un engagement soutenu

hotelleriesuisse s'est fortement engagée les semaines précédant la votation en soutenant financièrement la campagne des associations économiques. L'association ainsi que ses représentantes et représentants se sont mobilisés pour obtenir le plus possible de oui en faveur de l'extension. L'association faitière des hôteliers suisses considère cette votation comme l'une des décisions politiques primordiales pour la Suisse depuis la votation populaire du 6 décembre 1992 sur l'adhésion à l'Espace économique européen.

Renforcement des accords bilatéraux

Pour hotelleriesuisse, en disant oui à l'accord sur la libre circulation des personnes, la population dit aussi oui à la croissance économique, d'autant plus que

- la Suisse gagne 1 franc sur 3 grâce au commerce extérieur avec l'UE et qu'un emploi sur 3 dépend de nos échanges avec l'UE.
- la Suisse obtient un meilleur accès aux marchés des nouveaux Etats membres de l'UE représentant au total 75 millions de consommateurs potentiels.
- la Suisse peut poursuivre la voie bilatérale qui a déjà fait ses preuves et qui fournit à la Suisse un accès sur mesure aux marchés

de l'UE, en réduisant les obstacles et les procédures administratives.

L'extension de la libre circulation des personnes en tant que partie des Accords bilatéraux I constitue de manière générale un pas important permettant d'approfondir les relations avec l'UE au plan économique. Elle constitue également un signe positif pour la politique extérieure.

Contact:

hotelleriesuisse
Isabel Garcia
Responsable de la communication
Tél.: +41/31/370'42'86
Mobile: +41/79/652'85'19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100496874> abgerufen werden.